

■ **Bernard Bemer Desarzens**, à Venthône, CH-626.1.010.599-2, raison individuelle en faillite suspendue faute d'actifs (FOSC no 101 du 29. 05. 2007, p. 16, publ. 3950446). Aucune opposition motivée n'a été présentée. Raison de commerce radiée d'office en application de l'art. 159 al.5 lit. a ORC.
Journal no 232 du 05.02.2008
(04332590 / CH-626.1.010.599-2)